

Actualités sur...

... l'intégration et la ville

Bulletin d'information diffusé par l'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville
ORIV Alsace

VIE DE L'ASSOCIATION

PERSPECTIVES

RENCONTRE DE L'ORIV SUR LES STATISTIQUES DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTEGRATION

En présence de **Jacqueline COSTA-LASCOUX**, Directrice de l'Observatoire des Statistiques de l'Immigration et de l'Intégration, par ailleurs Directrice de recherche au CNRS, Membre du Haut Conseil à l'Intégration.

22 septembre - 18h15 à 20h15 - Maison des Associations
(1a place des Orphelins - Strasbourg)

ACTUALITES

FERMETURE DU CENTRE DE DOCUMENTATION DU 18 JUILLET AU 21 AOUT

DU RESEAU INTEGRATION AU RESEAU RECI

Le Réseau Intégration s'est créé en 1999 entre différentes structures intervenant dans les domaines de l'immigration et de l'intégration. Animé par l'ADRI, il s'agissait, à minima, d'« être un lieu de partage, d'échange, de réflexion et de participation autour des thématiques liées à l'intégration, l'immigration et la lutte contre les discriminations ».

Depuis un peu plus d'un an, plusieurs événements cumulés ont poussé ces structures à repenser leur mode de collaboration, notamment la transformation du statut et du champ d'intervention de l'ADRI. Il a alors été décidé de créer un nouveau réseau intitulé « **Réseau Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration (RECI)** ». Il est composé de structures intervenant dans les **domaines de l'immigration, l'intégration et/ou de la lutte contre les discriminations liées à l'origine**. Ces structures sont : CLAPEST (Strasbourg), COFRIMI (Toulouse), Economie et Humanisme (Lyon), Espace Picard pour l'Intégration (Amiens), Gip « Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration » (Paris), IREV (Tourcoing), ODTI (Grenoble), ORIV. (Strasbourg).

Par la constitution de ce réseau, il s'agit de **favoriser une action collective et mutualisée dans le domaine de la production de connaissances, de se positionner comme un acteur « visible » sur la scène nationale**.

Ainsi, le Réseau RECI a pour but la production et la diffusion de connaissances, de ressources sur ses champs de compétence, la mise en œuvre d'une fonction de veille, une fonction de sensibilisation et la qualification auprès des acteurs (publics, privés, associatifs...), enfin une fonction d'interpellation.

Par son action, il vise à **optimiser les initiatives des acteurs**. L'ORIV en est le délégué, secondé par l'EPI (Espace Picard pour l'Intégration).

Pour plus de renseignements, contacter l'ORIV au 03 88 14 35 89

S'ENGAGER EN FAVEUR DE LA DIVERSITE DANS L'EMPLOI

Fort de l'expérience acquise dans la mise en œuvre du projet Equal (voir Retour sur... au dos), le **CLAPEST et l'ORIV ont décidé de poursuivre la réflexion** afin de mettre en œuvre, sur une période d'environ deux ans, des actions :

- de capitalisation des initiatives antérieures (en termes de contenu et d'enseignements par rapport aux modes d'intervention), pour développer des actions expérimentales,
- visant à concevoir, formaliser, diffuser des « outils », « ressources » (fiche action, mise à disposition d'expériences, formation...),
- permettant les échanges entre acteurs (tables-rondes, séminaires thématiques, forum...)
- d'accompagnement en direction des acteurs.

Afin d'assurer une mise en œuvre optimum de ces actions, la démarche s'appuie sur des **partenariats spécifiques menés avec l'Union Régionale des Missions Locales et Univers Métiers Alsace**.

RETOUR SUR

GROUPE DE TRAVAIL « GENS DU VOYAGE »

Sur demande des élus et dans le cadre du travail mené en leur direction, l'ORIV élabore actuellement des **fiches techniques concernant les populations « Gens du voyage », à destination de l'ensemble des élus et des techniciens d'Alsace**. S'appuyant à la fois sur des données juridiques, sociologiques mais aussi des expériences locales et nationales, ces fiches ont pour principal objectif de contribuer à **une meilleure connaissance de ces publics et ainsi, à l'amélioration de leur accueil dans la région**. Qui sont les « gens du voyage » présents en Alsace ? Quels sont les lieux de passage régionaux privilégiés et pourquoi ? Qu'en est-il de la situation des gens du voyage sédentarisés ? Quels sont les freins à la scolarisation des enfants du voyage et les solutions possibles ? Quelles sont les législations actuelles en matière d'accueil et d'habitat ? Quelles actions menées pour améliorer l'accueil de ce public?... Autant de questions qui seront abordées au sein de ces six fiches thématiques. Pour leur construction, l'ORIV qui ne travaille pas d'ordinaire sur ce public, a souhaité associer des acteurs associatifs et institutionnels des deux départements alsaciens. Ce groupe de travail qui s'est réuni à deux reprises au mois de juin a ainsi permis, par des échanges de connaissances et d'expériences, de valider et d'enrichir les supports écrits proposés. Suite à la demande des participants, une 3ème réunion concernant l'habitat des gens du voyage sédentarisés est prévue en septembre. La finalisation des fiches est en cours et leur diffusion à l'ensemble des communes alsaciennes est programmée pour cet automne. *A suivre...*

ZOOM DU MOIS

RENCONTRE DES AUTRES

ZOOM DU MOIS

Suite... RETOUR SUR

CAPITALISER LES ACQUIS DE L'ACTION MENEES DANS LE CADRE D'EQUAL

L'un des objectifs principal du projet « **La diversité : une valeur ajoutée** », porté par douze partenaires (AFIJ, GIP FCIP avec le CAFOC et le CRAPT-CARRLI, CEPI, CCI du Bas-Rhin, CMA, CFDT Alsace, CLAPEST, MEDEF Alsace, OPCAREG Alsace, ORIV et l'URSIEA), était d'**encourager l'égal accès, le maintien et la promotion dans l'emploi des populations visées.**

Inscrit dans le cadre du programme Equal, l'étape engagée arrive à terme. A l'heure du bilan, il est apparu que, pour y parvenir, différentes actions ont été réalisées. Elles ont consisté dans des actions d'information et de sensibilisation des acteurs du monde du travail, d'élaboration de programmes de formation adaptés, de parrainage et d'accompagnement de personnes en recherche d'emploi, et de conception et de production de méthodes et d'outils mis à disposition de chacun.

Parmi les éléments visant à mettre en valeur et rendre disponible les enseignements issus de la démarche, il a été décidé la **création d'un CD-Rom**. Ce dernier présentera différents travaux ou actions menées par les structures impliquées et constituera à ce titre une ressource pour les acteurs.

CD-Rom prochainement disponible

MOUVEMENTS

■ Jean-Paul FAUGERE a été nommé Préfet de la Région Alsace, Préfet du Bas-Rhin, à compter de début août 2005. Il succède à Michel THENAULT qui devient Préfet de la Région Languedoc-Roussillon.

Le 2 juin 2005, Dominique de Villepin, nouveau 1^{er} ministre, a nommé :

■ Jean-Louis BORLOO, ministre de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement.

■ Gérard LARCHER, ministre délégué à l'Emploi, au Travail et à l'Insertion professionnelle des jeunes.

■ Catherine VAUTRIN : ministre déléguée à la Cohésion sociale et à la Parité

■ Azouz BEGAG : ministre délégué à la Promotion de l'Égalité des chances

ACTUALITE

Le 23 avril 2005, le Président de la République a installé officiellement la **Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (HALDE)**.

Introduction

La rencontre de l'autre ou des autres est toujours une expérience singulière, à l'occasion de laquelle nous avons recours à des éléments explicatifs, voir à nos préjugés (car ce sont les seules indications dont nous disposons). Face à ces enjeux, se sont donc développés des modes d'approche de la question, voire de résolution de cette dernière. Ainsi, on parle de plus en plus de société pluriculturelle, multiculturelle, on prône des rencontres interreligieuses... Mais finalement de quoi parle-t-on ? Quels sont les enjeux ? Quelles actions peuvent être initiées ?

Ce dossier d'Actualités sur... se propose de donner **quelques clés de lecture** face à ces questions.

Quelques définitions

■ **Interculturel/interculturalité** : « inter » signifie « entre, parmi », un positionnement entre deux choses. C'est mettre l'individu au centre des relations et des interactions entre différents groupes. Il n'existe pas de frontières entre les cultures et sont perméables les unes aux autres. L'individu n'est pas reconnu dans son appartenance à telle ou telle culture, mais en tant qu'être pouvant appartenir à plusieurs cultures et pouvant évoluer dans le temps. L'interculturalité est une notion développée notamment en France, pays qui a choisi de ne pas distinguer de communauté ethnique mais de traiter les citoyens dans leur individualité.

■ **Pluri/Multiculturel** : « multi » est un élément de composition signifiant « plusieurs », « nombreux ». Le pluri/multiculturel permet de décrire une situation, d'établir un constat. C'est le groupe dans son ensemble, d'appartenance, qui permet de mettre l'accent sur la reconnaissance et la coexistence d'entités culturelles distinctes. Cette notion juxtapose et additionne les différences de chaque groupe distinct. Au pire, elle exacerbe les déterminismes culturels de chaque groupe, mais au mieux elle permet la rencontre de cultures différentes². Une société multiculturelle est une société qui se compose de plusieurs cultures et qui fonctionne sur un principe d'auto-gestion des groupes, c'est le cas des pays anglo-saxons.

■ **Interreligieux** : Ce terme définit le dialogue, les relations et les interactions entre les différents groupes religieux et les différentes communautés religieuses.

■ **Multireligieux** : Espace, société, où cohabitent et coexistent différents groupes religieux.

²Martine Abdallah-Pretceille, *L'éducation interculturelle*, PUF, 2004, coll. « Que sais-je ? ».

Rencontre avec Ove ULLESTAD, responsable du service protestant de relations avec l'islam, qui deviendra prochainement, le service protestant de relations interreligieuses

Si pour lui, qui dit être « né dans l'interreligieux » de part son enfance dans un pays musulman africain, les **actions interreligieuses sont une obligation active actuelle, imposée par notre société**, il reconnaît volontiers qu'il reste, encore, de très **nombreuses hostilités à ces démarches** de la part de certaines personnes confondant dialogue et perte d'identité.

Pourtant, il dresse un **bilan très positif, de ces dix dernières années, en Alsace**, où de multiples initiatives ont vu le jour, tant au niveau institutionnel qu'au sein de communes. Dans les années 80, quelques intervenants constituaient un noyau de « spécialistes de l'islam, du monde chrétien ou juif... » Actuellement, ce n'est plus le cas : une attention est portée à ce que **chaque religion soit représentée et parle en son nom**.

Si les rencontres bilatérales, notamment judéo-chrétiennes sont parmi les plus anciennement pratiquées en Alsace, la nouveauté de cette dernière décennie est dans la **multiplication des rencontres multilatérales** : juifs, chrétiens, musulmans, bouddhistes... Même si la prédominance reste dans les rencontres entre « religions monothéistes, de tradition abrahamique ».

Trois raisons peuvent expliquer ce changement : D'abord une **prise de conscience d'une partie de la population alsacienne** que la société dans laquelle elle évolue est multiculturelle/multireligieuse. Ensuite, que cette **multiplicité est mal connue**, qu'elle se résume souvent par des clichés, des représentations qu'il faut dépasser, pour ne pas y rester enfermé. Enfin que le dialogue interreligieux, vu du côté des religieux pourrait être un modeste outil, participant à l'**amélioration du « vivre ensemble »**.

Les rencontres interreligieuses reposent sur des objectifs de participation clairs pour chacun, **sans esprit prosélyte**. Elles peuvent prendre de multiples formes : conférences, débats, expositions et également marches solidaires, événements festifs...mais sont encore, dans la majeure partie des cas, des **moments ponctuels**. La **pérennisation d'actions est rare car elle nécessite une formalisation de projets concrets**. Si pour Ove Ullestad, les conférences où chaque religion a une place égale aux autres sont nécessaires pour découvrir la religion de l'autre, et par là même la sienne, ce sont des actions insuffisantes pour réellement rencontrer l'autre : « lors d'une soirée, on vient, on écoute, on pose des questions et on repart... on ne connaît pas pour autant son voisin ». Il évoque un pique-nique interreligieux et interculturel comme exemple d'un réel temps de rencontres, y compris intergénérationnel. La séparation entre ces deux termes : **interreligieux et interculturel** n'est donc pas tranchée pour lui, car il ne s'agit ni de tomber dans le folklore religieux, ni dans l'assignation forcée d'une référence religieuse à chaque individu.

Il rêve, à l'image de celui de Leicester, à la création d'un « conseil interreligieux » à l'échelle d'une ville permettant une meilleure circulation des informations et facilitant les réactions communes face aux événements majeurs, ponctuant la vie communale... Conscient que les religions sont un (parfois le seul) des leviers de plus en plus souvent activés, par les pouvoirs publics, pour favoriser le « mieux vivre ensemble ».

Des actions favorisant la rencontre des autres

L'ORIV a participé, au cours des mois écoulés, à au moins deux actions dont l'enjeu était la rencontre de l'autre. Leur présentation permet de mettre en avant des exemples dans ce domaine.

L'une d'entre elle s'est déroulée à **Huttenheim**, le 8 mai 2005, à l'initiative de la **Pastorale des Migrants**, dans le cadre de la « **Fête des peuples** ». Il s'agissait cette année, à l'occasion d'une manifestation importante (plus de quatre cent personnes) de **permettre la rencontre de personnes d'une autre culture**, mais aussi **d'échanger sur des thèmes faisant l'objet de tension et/ou par rapport à certains publics**. Considérant comme nécessaire « d'élargir sa tente » à d'autres, la Pastorale des Migrants a demandé à l'ORIV de parler des demandeurs d'asile. Sur la base des éléments recueillis dans le cadre de l'étude en cours par rapport à ce public, la situation complexe, les paradoxes et la souffrance de l'asile en France aujourd'hui, ont été mis en avant.

Information : « Quand l'étranger frappe à nos portes », document publié en juin 2004, par le Secrétariat général de la Conférence des évêques de France, en lien avec le Comité épiscopal des migrations et des gens du voyage, consacré à l'accueil des étrangers dans notre société. Consultable à l'ORIV.

Dans la même perspective, mais de manière plus modeste, la **paroisse protestante de Koenigshoffen** a souhaité favoriser la **rencontre et les échanges**, notamment au niveau du Quartier des Poteries apparu comme un lieu de construction récente au réseau de sociabilité assez relâché. Susciter la participation du plus grand nombre est apparu comme devant reposer sur une mobilisation en amont et une prise en compte de la parole de tous. Pour se faire, une vidéo donnant la **parole aux habitants** a été réalisée sur la base de micro-trottoir, un travail de rap (et d'écriture de textes) a également permis **d'entendre les attentes des jeunes**, un groupe de rappeur s'est fait l'écho des difficultés d'aujourd'hui... **Voir suite colonne ci-contre**

Suite...

Cette soirée a eu lieu le 21 mai 2005 et a permis de drainer une centaine de personnes qui pour la plupart ne se connaissaient pas avant. Fort de cette expérience, il est prévu de permettre le maintien de cette dynamique, sachant qu'elle nécessite un travail de longue haleine et à long terme.

Dans les deux cas, un **important travail préparatoire** a été mené, impliquant nombre de personnes qui, persuadées de l'importance d'un tel enjeu (la rencontre des autres) ont donné de leur temps, de leur énergie et de leur bonne humeur dans une **perspective d'aller vers l'autre**.

ZOOM DU MOIS SUITE...

FORMATIONS

La formation peut également permettre une rencontre de l'autre plus aisée... Ci-dessous, vous trouverez deux exemples d'organismes proposant ce type de formation en Alsace :

■ Aléos

Largement orientée vers l'accueil des travailleurs en mobilité, Aléos se consacre aussi aux publics en difficulté et aux « nouveaux arrivants ». Au-delà de l'hébergement, sa mission s'est peu à peu étendue, afin de veiller à l'accès de chaque usager à une vie sociale. Cette association, a développé au fil du temps une expertise dans le champ de l'ingénierie sociale. Elle organise des sessions de formation à l'intention de professionnels intervenant auprès de publics étrangers ou d'origine étrangère.

Contact : Service d'Interventions Sociales et Professionnelles

1, avenue Kennedy - BP 1025 - 68050 Mulhouse cedex - Tél : 03 89 33 37 77-

mail : contact@aleos.asso.fr – site :

<http://www.aleos.asso.fr/>

■ Clapest

Le Comité de Liaison d'Associations Pour la Promotion des immigrés en Alsace (Clapest), propose notamment des formations à la diversité culturelle. Ces actions de formation permettent aux responsables associatifs et aux professionnels des services publics de développer ce que le Clapest appelle des compétences interculturelles.

Contact : Clapest

76 avenue des Vosges - 67 000 STRASBOURG

Tél : 03 88 35 72 44 – mail : clapest@clapest.org

– site : <http://www.clapest.org>

Le Zoom du mois d'Actualités sur... l'intégration et la ville de la rentrée, portera sur :

« LES NOUVELLES ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE »



ORIV

Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville
1 rue de la course • 67000 Strasbourg
tél: 03 88 14 35 89 • fax: 03 88 21 98 31
mel: oriv.alsace@wanadoo.fr • site: www.oriv-alsace.org

CENTRE DE DOCUMENTATION

DES STEREOTYPES QUI ONT FORGE LA REPRESENTATION DE L'AUTRE

Les « zoos humains sont-ils de retour ? »

Olivier BARLET (Président de l'association Africultures) et Pascal BLANCHARD (historien, dirige l'agence culturelle Les Bâisseurs de mémoire), se questionne sur ce thème dans la rubrique *Horizons débats* du journal *Le Monde* du 28 juin 2005.

Les auteurs commencent par dresser un historique de cette « mode » des zoos humains, « au carrefour de la science et du spectacle », qui a vu pendant plus de soixante ans (à partir de 1815), « plus de trente mille exhibés à travers le monde ».

Ils s'interrogent sur les « tentatives de reproductions de ces spectacles grand public et racistes », ces dernières années, en France, en Belgique et en Allemagne. Ainsi, le 12 juin 2005, un zoo humain fermait ses portes à Augsburg en Allemagne. Il s'agissait de la reconstitution d'un village africain, dans le parc zoologique de la ville. Quelles images vont conserver les visiteurs de ces exhibitions ? « Ils associeront plus facilement les Africains au monde de la nature qu'au monde de la culture » ; « ils lanceront des cris de singe lorsqu'un joueur "un peu bronzé" entrera sur le terrain [de football] », ils n'accepteront pas que leur fille épouse un "nègre" »...

Ensuite, ils montrent que grâce à des travaux récents, l'opinion française prend « conscience du phénomène et de son ampleur ». « Les zoos humains sont bien les symboles incroyables d'une époque, celle des grandes vagues de conquêtes coloniales et de la construction d'un discours racialisant sur le monde... ».

Mais, pour finir, les auteurs précisent que les zoos humains « ont rempli leur mission : construire une frontière invisible, mais tangible, entre "eux" et "nous". Ces "eux" et "nous" sont essentiels... »... « Nous ne sommes toujours pas sortis de ce modèle... »

Article disponible au centre de documentation

Paris couleurs

Du triomphe du colonialisme au mythe « black blanc beur » de 1998, un siècle d'histoire souvent ignorée du métissage de la société française défile en images d'archives souvent inédites. Celles-ci nous invitent à se demander « Quel regard a-t-on porté sur les centaines de milliers de migrants originaires des anciennes colonies qui ont, eux aussi, fait Paris ?... Comment cette représentation de l'Autre a-t-elle évolué au cours du temps ?... »

L'obscur et massif travail des immigrés, tout comme le sacrifice méprisé de milliers de soldats issus de l'empire lors des deux guerres mondiales marquent les temps forts de ce travail de mémoire.

Les auteurs de ce documentaire, diffusé sur France 3, le 28 juin dernier, sont Pascal BLANCHARD (voir ci-dessus) et Eric DEROO (auteur, cinéaste), tous les deux chercheurs associés au Groupe de recherche « Anthropologie des représentations du corps » (CNRS Marseille).
Source : « Paris couleurs », documentaire de 54 mn, réalisé par Eric Deroo, en 2005 et diffusé sur France 3 - Article du Monde télévision de juin 2005 - Présentation du documentaire sur le site internet de France 3.

Deux ouvrages de Pascal BLANCHARD et Eric DEROO, sont disponibles au centre de documentation de l'ORIV :

Le Paris arabe : Deux siècles de présences des orientaux et des maghrébins, Paris, La Découverte, 247 p.

Le Paris asie : 150 ans de présence asiatique dans la capitale, Paris, La Découverte, 217 p.

NOUVEAUTES

OUVRAGES

BERTONCELLO Brigitte, BREDELOUP Sylvie, **Colporteurs africains à Marseille : un siècle d'aventures**, Paris, Autrement, 2005, 167 p. (Français d'ailleurs, peuple d'ici)

France Terre d'Asile, **Le regroupement familial des réfugiés « L'unité familiale, enjeux et impacts sur l'insertion professionnelle des réfugiés statutaires »**, Paris, France terre d'asile, 2005, 100 p. (Les Cahiers du social n°6)

Gisti, **Immigration et travail en Europe : Les politiques migratoires au service des besoins économiques, actes de la journée du 21 mars 2005**, Paris, Gisti, juin 2005, 70 p.

Gisti, **Le guide de l'entrée et du séjour des étrangers en France**, Paris, Gisti, 2005, 323 p.

GWIAZDZINSKI Luc, **La nuit, dernière frontière de la ville**, La Tour d'Aigues, L'Aube, 2005, 245 p. (Essai)

Profession Banlieue, **L'Atelier santé ville, une démarche territoriale de santé publique**, Saint-Denis, Profession Banlieue, 2005, 89 p.

PERIODIQUE

Collectif, **Mixité sociale**, *Informations sociales*, n°125, juillet 2005, 132 p.

Au sommaire notamment : « Idéal et limite de la mixité sociale », Dominique Schnapper – « De l'école à la ville : comment se forment les collèges ghettos ? Georges Felouzis – « Traditions française et politique européenne de lutte contre les discriminations », Sophie Latraverse

DOCUMENTS

Téléchargeables sur Internet

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr>
rubrique Rapports publics

Ministère de la parité et de l'égalité professionnelle, Ministère de la justice, **Femmes de l'immigration : assurer le plein exercice de la citoyenneté, à part entière, à parts égales**, Paris; Ministère de la parité et de l'égalité professionnelle, 2005, 147 p.

Ce rapport se compose de trois grandes parties :

1. Faciliter l'accès aux droits
2. Promouvoir les droits fondamentaux de la personne (en combattant les mariages forcés et les répudiations - en luttant contre les mutilations sexuelles féminines)
3. Garantir aux femmes de l'immigration leur place dans la société par : l'égalité des chances (école, marché de l'emploi, pratique sportive) - la valorisation de leur réussite en terme de visibilité, de représentativité et de reconnaissance.

Directrice de publication : Murielle Maffessoli

Rédaction : Equipe de l'ORIV

Suivi et Contact : Diane Hässig